

76.203 - ÇA/ow

Entretien de M. Willi Ritschard, Président de la Confédération,
et de M. le Conseiller fédéral Pierre Aubert avec M. Roy Jenkins,
Président de la Commission des Communautés européennes,
Berne, le 14 novembre 1978

M. Jenkins remercie le Président de la Confédération de le recevoir. Il est le premier Président de la Communauté à venir en visite officielle à Berne. Son voyage lui paraît très justifié étant donné l'importance des relations entre le Marché commun et la Suisse. Il y a des sujets qu'il est utile de discuter avec les Autorités suisses, notamment les questions monétaires. M. Jenkins rappelle le passage du communiqué de Brême concernant l'association de pays tiers au Système monétaire européen. D'autre part, l'élargissement de la Communauté rendra nécessaire des ajustement de ses relations avec les pays AELE.

M. Ritschard est très heureux de recevoir M. Jenkins. Du fait de sa neutralité, la Suisse n'a pas pu adhérer aux Communautés. Mais il est évident que les pays communautaires et la Suisse sont très liés et partagent une même destinée. Le principal problème de la Suisse est actuellement la surévaluation du franc. Cette surévaluation place notre industrie dans une situation très difficile. Elle a fait apparaître des problèmes structurels. Il faut essayer de créer des relations de change justes, ce qui comporte notamment que le dollar retrouve son niveau normal: il est actuellement sous-évalué.

Quelques mots sur l'énergie: Nous avons des soucis à ce sujet. Si le beau temps d'aujourd'hui était durable, il faudrait certainement développer l'énergie solaire. Mais demain sans doute il pleuvra. La Suisse n'a pas de charbon et la seule solution est de recourir à l'énergie nucléaire. La votation négative de l'Autriche et les contestations que provoque en Europe l'énergie nucléaire, n'aident pas la Suisse à faire accepter un programme nucléaire à l'opinion publique. Nous sommes évidemment conscients des nombreux problèmes que pose l'utilisation de l'énergie nucléaire, notamment celui des déchets radioactifs.

M. Jenkins confirme qu'il s'agit d'un problème difficile. Il demande s'il y a en Suisse une forte opposition contre le nucléaire.

M. Ritschard répond qu'il est difficile d'estimer la force de l'opposition. Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont voté contre la construction de centrales sur leur territoire. Mais il y a déjà beaucoup de centrales dans cette région en France et en Allemagne. De plus, il faudrait pour ces nouvelles centrales utiliser l'eau du Rhin pour le refroidissement ce qui pose un problème écologique. Il y a donc à Bâle des circonstances particulières qui ont favorisé l'opposition à la construction de centrales. M. Ritschard estime que pour exécuter le programme nucléaire, il est indispensable de présenter à l'opinion publique un dossier très bien préparé. Répondant à une question de M. Jenkins, M. Ritschard précise qu'il y a en Suisse 3 centrales nucléaires qui fonctionnent tandis qu'une 4ème n'est pas encore en état de marche.

M. Jenkins dit que l'énergie nucléaire est tout à fait essentielle pour le Marché commun.

M. Ritschard estime qu'il faut économiser l'énergie de manière à construire aussi peu de centrales nucléaires que possible. Le charbon pose un problème de transport. Il y a aussi le gaz naturel.

M. Jenkins demande quelle est la situation de l'énergie hydro-électrique.

M. Ritschard répond que 90% de nos besoins d'électricité sont couverts par l'énergie hydro-électrique, mais que nous avons épuisé les possibilités dans ce domaine.

M. Aubert rappelle que la Suisse n'est pas membre du Marché commun à cause de sa neutralité. Cependant, dit M. Aubert, nous nous intéressons beaucoup au Marché commun, notamment à son élargissement. M. Aubert rappelle qu'il s'est occupé de l'entrée du Portugal au Conseil de l'Europe, ce qui l'a mis en contact avec les problèmes de ce pays. A son avis, la Communauté ne pourra pas accueillir le Portugal et les deux autres candidats, c'est-à-dire l'Espagne et

la Grèce, sans une réforme assez fondamentale des structures sur le plan institutionnel et sans prendre les mesures qu'exige l'inclusion dans le Marché commun de trois pays dont les économies sont pauvres. En somme, l'élargissement du Marché commun a été l'objet d'une décision politique. Il s'agit maintenant d'opérer les réformes de structures et de prendre les mesures économiques sans lesquelles l'élargissement ne peut réussir.

M. Jenkins répond qu'en effet l'élargissement est le résultat d'une décision politique. Il était impossible, pour des raisons politiques, de ne pas admettre dans le Marché commun les trois candidats. La Communauté s'est toujours déclarée ouverte aux pays démocratiques européens. Elle se serait mise en contradiction avec elle-même si elle avait fermé la porte à l'un ou l'autre des candidats. Mais il est évident que l'élargissement pose des problèmes très difficiles. Les économies de la Grèce et de l'Espagne n'introduisent pas dans le Marché commun un niveau plus élevé de pauvreté. Certaines régions du Marché commun sont en effet très pauvres, le Sud de l'Italie, par exemple. Le cas du Portugal est différent: c'est de loin le plus pauvre des pays candidats. La Communauté pourra-t-elle fonctionner à 12? Pour ce qui est des institutions, l'élargissement à 9 a déjà créé des problèmes. Il s'agit de voir comment la Communauté pourra travailler avec efficacité. L'idée du Président Giscard d'Estaing de confier à trois sages la recherche de solutions aux problèmes que pose l'élargissement est certainement bonne. Le Système monétaire européen qui est actuellement en discussion est important aussi parce que si la Communauté est plus grande, il faut la renforcer. Or, le SME, si nous arrivons à le mettre sur pied, sera un facteur de renforcement.

Pour ce qui est de l'action future de la Communauté, M. Jenkins estime que celle-ci ne devrait pas porter sur des domaines trop nombreux. Il ne faut pas tenter d'uniformiser l'Europe. Il y a une tendance nouvelle dans tout le monde occidental vers la décentralisation. Certains problèmes ne peuvent plus être résolus à l'échelon national. Ce sont ces problèmes sur lesquels la Communauté doit porter ses efforts. D'autres problèmes, en revanche, devront être laissés à la compétence des gouvernements nationaux. Il y a tout intérêt à préserver les diversités.

M. Ritschard est tout à fait d'accord avec M. Jenkins sur ce qu'il vient de dire. En suisse, nous nous attachons à préserver la diversité. Nous avons des minorités en Suisse. Nous leur donnons plus d'avantages que ceux auxquels elles auraient droit. C'est un problème politique et psychologique. L'élargissement de la Communauté de 6 à 9 est une remarquable entreprise et M. Ritschard souhaite que l'élargissement futur réussisse aussi bien. Cela comporte naturellement des sacrifices de la part des pays riches. M. Ritschard se félicite de l'orientation fédéraliste de la pensée de M. Jenkins. Il rappelle la formule très juste du Général de Gaulle: L'Europe des Patries. Il faut penser en Européen, dit M. Ritschard, mais le bonheur des hommes se fonde sur l'environnement immédiat. Aucun pays européen n'a longtemps supporté une dictature. La voie de l'Europe est de préserver les particularités des communautés locales, tout en résolvant sur le plan national ou international les problèmes qui sont de ces niveaux.